trafic de notre port s'accroît à nouveau et qu'il nous soit donné de voir de longues files de bateaux alignés au bord de nos quais et l'activité des trimardeurs transportant sur leurs épaules vigoureuses les sacs de charbon, de sable ou de farine qu'ils vont chercher dans les entrailles des wagons-flottants.

Un Tourquennois fait une chute de 12 mètres à Paris-Plage

Dans une maison en construction qui s'élève sur la digue Ridoux, à Paris-Plage, un ouvrier plombier, Henri Delbaere, travaillait pour le compte de M. Macquet. Se trouvant sur un échafaudage haut de 12 mètres, l'ouvrier y voulut encore dresser une échelle. Mais par suite d'un faux mouvement, il tomba et vint s'abîmer sur le sol.

On s'empressa à son secours et le blessé fut transporté en voiture chez M. Heintze, rue de Metz, où il reçut les soins d'un docteur.

Delbaere, qui est âgé de 40 ans et père de cinq enfants, est originaire de Tourcoing.

LE GRAVE ACCIDENT du PEIGNAGE FOUAN-LEMAN. — Nous avons signalé, hier, les circonstances d'un grave accident survenu au peignage de M. Fouan-Leman fils, rue de Roubaix, au cours duquel un ouvrier débourreur, M. Adolphe Vanhoutte, eut le bras droit broyé dans une carde. L'infortuné ouvrier, qui a été transporté à l'Institut Médical, y a subi l'amputation du membre mutilé. Les praticiens qui ont procédé à l'opération chirurgicale, ne peuvent encore se prononcer sur les conséquences des blessures. Dans la soirée de mercredi, la victime délirait et son état ne laissait pas d'inquiéter son entourage.

UN COUP DE COUTEAU DANS L'ŒIL. — Un accident d'une certaine gravité s'est produit dans la filature de M. Christory fils, rue de Renaix. Une jeune bâcleuse, Mlle Germaine Platteau, âgée de 15 ans, domiciliée à Mouscron, voulait retirer de la laine sur un cylindre, quand tout à coup son couteau s'échappa et la pointe l'atteignit à l'œil gauche. Il en est résulté une plaie profonde de l'orbite. M. le docteur Pollet, qui a été appelé à lui donner ses soins, a conclu à un repos de trois semaines, sous réserves de complications.

LE POUCE DANS LA CISAILLE. — A l'atelier de M. Degryse fils, rue du Château, un apprenti, M. Henri Dumortier, âgé de 14 ans, a eu le pouce gauche pris dans une cisaille. M. le docteur Playoust a constaté une plaie par écrasement qui exigera un repos de 15 jours.

UNE GLISSADE MALHEUREUSE. — Au peignage de MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattinne, un peigneur, M. Charles Lesage, âgé de 51 ans, est tombé sur le sol par suite d'une glissade. M. le docteur Decouvelaere a constaté une plaie contuse à l'arcade sourcilière droite. L'incapacité de travail sera de 15 jours.

EN EMBROCHANT DES FUSEAUX. — Dans l'établissement de MM. Masurel frères, rue de Paris, un rattacheur, M. E. Sory, âgé de 26 ans, s'est piqué à l'index droit en embrochant des fuseaux. M. le docteur Deldalle lui a prescrit un repos de dix jours.

POITRINE et ESTOMAC. Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50, Tourcoing. Mardi, jeudi, Samedi, 1 h. à 3 h., et 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2. 67?

LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE DE WAILLY. — L'enquête ouverte par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, sur l'important cambriolage de l'habitation de M. Joire-Rasson, s'est continuée dans la journée de mercredi. Le manœuvre de maçon arrêté comme suspect la veille est un nommé Arthur Seynave, âgé de 21 ans, sans domicile fixe. Seynave, qui est un repris de justice, a pu fournir un alibi sur l'emploi de son temps dans la nuit de lundi à mardi, nuit pendant laquelle fut commis le cambriolage. Le vagabond prétend avoir passé son temps en Belgique. Néanmoins, Seynave a été maintenu en état d'arrestation pour délit de vagabondage et déféré au parquet de Lille.

ASSUREZ-VOUS CONTRE LE VOL. — S'adresser à MM. F. et J. Dujardin, 10, rue Faidherbe, Tourcoing. 30888d

VOL D'UNE CHARRETTE A BRAS, PLACE CHARLES-ROUSSEL. — M. Georges Declercq, épicier, place Charles-Roussel, 2, possède une charrette à bras qu'il remise chaque jour dans la cour de M. Tanghou, négociant, sur la même place. Hier matin, vers 9 heures, le commis de M. Tanchou avait sorti la charrette de l'épicier. Mais à midi, quand M. Declercq vint pour prendre sa voiture, il constata sa disparition. Un malfaiteur s'en était emparé. L'épicier évalue le véhicule à la somme de 200 francs. Une plainte a été déposée à la police. M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, informe. Jusqu'ici, on ne possède aucune indication sur l'auteur du larcin.

CHEVAUX EMBALLES. — Dans la matinée de mercredi, vers 10 heures, un camion de la brasserie Desurmont se trouvait en stationnement dans la rue Nationale, quand soudain les chevaux, effrayés par le passage d'un tramway Mongy venant du Pied-de-Bœuf, se cabrèrent et partirent au galop. Dans sa course, l'attelage accrocha le car et un réverbère qui fut brisé.

Cabinet dentaire Beuque, 14, r. Calvaire. 27071

L'IVRESSE MAUVAISE CONSEILLERE. — Un journalier, Amand Leman, 59 ans, demeurant rue de Neuville, vit en mauvaise intelligence avec son voisin, M. Dupont, cabaretier. Hier, vers deux heures et demie de l'après-midi se trouvant en état d'ivresse, Leman alla briser à coups de bâton les carreaux des fenêtres du cabaretier. Sa colère fut apaisée quand il eut brisé dix carreaux. Ce moment de mauvaise humeur lui coûtera cher. Non seulement il devra indemniser le cabaretier, mais la police qui est intervenue lui a dressé un procès-verbal.

CHAUFFEUR TROP PRESSÉ. — Une contravention a été relevée à la charge du propriétaire de l'auto 143 D-6 pour excès de vitesse à travers la ville.

ECLAIREZ, S. V. P. — La police a verbalisé à la charge d'un fripier, Jules Houset, demeurant rue de Menin, 141, pour avoir abandonné à la porte de son habitation une voiture à bras non éclairée.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé aux Halles centrales, mercredi matin : asperges, 30 k. ; cerises, 310 k. ; petits pois, 60 k. ; fromages de Camembert, 40 k. ; marée, 50 k. ; beurre frais, 30 kil.

LA CHASSE AUX TOUTOUS. — Au cours d'une tournée effectuée en ville, la fourrière a capturé cinq chiens qui circulaient sur la voie publique. Deux contraventions ont été relevées par les agents.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Wauquez et fils, tanneurs, un ébourreur, M. Emile Devos, 19 ans, demeurant à Belleghem (Belgique) a fait une chute et s'est contusionné le dos. Dix jours de repos. Docteur Sobry.

Sucrez vos Fraises avec le SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog et de 500 grammes 77

Communications

ROUBAIX. — Cercle orphéonique « Les XL ». — Jeudi soir, à 7 h. 3/4, réunion de la Commission d'examen ; à 8 heures, répétition générale des chœurs pour le tournoi de Lille.

— Chorale « L'Amitié ». — Réunion aujourd'hui jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, au local, chez M. Jérôme Leuridan, 210, rue de Lannoy. Ordre du jour : Projet de sortie. Communications très importantes.

— Chorale « La Renaissance du Grand Saint-Joseph ». — Jeudi soir, à 8 h. 1/2, répétition générale en compagnie de la fanfare « L'Union Sportive » ; préparation des chants pour la procession de dimanche ; communications importantes. Présence obligatoire.

TOURCOING. — Cercle orphéonique « L'Amitié » (324, rue du Blanc-Seau). — Demain vendredi, à 8 heures, répétition partielle du nouveau chœur pour les premiers ténors. — Samedi, à 9 heures, répétition générale du programme devant être exécuté à Lille le 16 juin prochain. Présence obligatoire pour tous les membres. Des communications importantes seront faites au sujet du festival fédéral et des fêtes de Tournai, qui auront lieu le 7 juillet. Le Comité se réunira à 8 h. 1/2.

— La Société des Anciens Sous-officiers (Siège, 10, Grande-Place), organise, pour le dimanche 30 juin, une grande excursion au Bois de Phalempin, pour les sociétaires et leurs familles. Déjà de nombreuses adhésions lui sont parvenues et la Commission invite les sociétaires à ne pas tarder à donner le nombre de personnes qui les accompagneront. Les inscriptions sont reçues les jours d'ouverture du Cercle. Le coût de l'excursion est de 3 fr. 80 par personne (voyage et dîner compris).

Convois Funèbres

Monsieur Emile DEVUYST, ancien Messager, décédé à Croix, le 4 juin, 1912, dans sa 47e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels de 2e classe, Vendredi 7 courant, à 9 h. 1/2, église Saint-Pierre, à Croix, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière. Vigiles, même jour à 4 heures. Assemblée, rue Lamartine, 20, à 9 h. 1/4. 30921d

Monsieur Henri-Théodore DESMETTRE, décédé subitement à Roubaix, le 5 juin 1912, dans sa 85e année. Convoi et Service Solennels, Vendredi 7 courant, à 8 h. 1/2, église Sainte-Elisabeth, sa paroisse d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville. Assemblée rue Jouffroy, 32, à 8 heures. 30920d

Monsieur Omer-Eugene-Joseph MOUCHART, décédé à Tourcoing, le 4 juin, dans sa 30e année, administré des Sacrements. Vigiles, Jeudi 6 courant, à 5 h. 3/4 ; Convoi et Service Solennels, Vendredi 7 dudit mois, à 8 h. 1/2, église Notre-Dame, à Tourcoing, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière principal (Pont de Neuville). Assemblée rue Nationale, 41, Tourcoing. 30867d

DEUIL. — Grand choix de modèles en crêpe et en grenadine « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Rx. 30595

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— Notre-Dame. — Vendredi 7 juin, premier vendredi du mois, consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Le St-Sacrement sera exposé toute la journée. A 5 h. 1/2 et à 7 heures, messe et communion générale. A 8 heures du soir, salut solennel avec sermon.

— Ste-Elisabeth. — Vendredi 7 juin, à 5 h. 1/4, exposition du St-Sacrement. Le soir, à 8 heures, salut solennel.

— Sacré-Cœur. — Vendredi 7 juin, exposition du St-Sacrement depuis la messe de 6 heures, jusqu'après le salut, qui a lieu à 8 heures.

— St-Sépulcre. — Le vendredi 7 juin, la première messe à 5 heures. A 6 heures, messe en l'honneur du Sacré-Cœur. Le soir, à 8 heures, salut solennel.

— St-Jean-Baptiste. — Vendredi 7 juin, messes à 5 h. 1/2, 6 heures, 7 heures et 8 heures.

— St-Antoine. — Vendredi 7 juin (quatrième jour de la retraite pour les jeunes filles) : Matin : messe à 5 heures, suivie d'une instruction ; messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 heures ; exposition du St-Sacrement de 6 heures à 9 heures ; à 8 h. 1/2, pèlerinage de l'Ecole St-Michel, rue d'Alsace, Roubaix, avec instruction. Soir : à 5 heures, salut en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par les enfants de l'école ; à 8 heures, salut solennel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus avec grande conférence par un Révérend Père Missionnaire.

— St-François-d'Assise. — Vendredi 7 juin, exposition du St-Sacrement, depuis la messe de 5 h. 1/2 jusqu'après la messe de 7 heures. Le soir, à 8 heures, réunion de la Ligue du Sacré-Cœur et de la Ligue Patriotique des Françaises. Conférence.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

Une grandiose procession de la Fête-Dieu aura lieu, dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi, au boulevard d'Armentières, dans les parcs de M. Achille Bayart et de Mme Veuve Henri Bayart. Elle eut lieu, pour la première fois, il y a seize ans, après l'interdiction des processions faite par la municipalité socialiste ce fut une manifestation étonnante qui s'est maintenue depuis, se renouvelant tous les deux ans ; elle est restée la procession vraiment populaire de tout un quartier de Roubaix ; les paroisses de Saint-Joseph, Notre-Dame et Saint-François, s'y donnent rendez-vous. C'est merveille de voir, dans un long cortège, les dignes enfants de nos familles ouvrières, former de magnifiques groupes, qui font la joie et l'orgueil des parents ; les groupes d'hommes et de jeunes gens, la Fanfare Catholique, sont là aussi ; la foule envahit les parcs ; elle est avide de revoir ce pieux cortège, toujours aimé. A cette belle fête, où l'on se recueille, où l'on prie, où l'on pleure aussi de joie et d'émotion, tous les Roubaisiens catholiques seront présents dimanche.

CROIX

— A l'occasion de la Fête-Dieu, une procession aura lieu le dimanche 9 juin, pour les deux paroisses, dans la propriété de Mme Auguste Florin, Grande-Rue. Les portes seront ouvertes de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. La carte d'entrée sera exigée à l'entrée. Les enfants au-dessous de 16 ans devront être accompagnés de leurs parents.

MOUVAUX

— Paroisse Saint-François d'Assise. — Jeudi 6 juin (fête du T.-S. Sacrement). A 5 h. et à 6 h., messes basses. A 8 h., messe solennelle du T.-S. Sacrement. Soir, salut à 6 h. 1/2. — Vendredi 7 juin, premier vendredi du mois, jour consacré au Sacré-Cœur. A 6 h., exposition du T.-S. Sacrement suivie de la messe. A 6 h., messe basse. A 7 h. 1/2, messe basse avec chants par les enfants de l'école Saint-François. Le soir à 8 h., salut solennel de réparation. Allocution par M. l'abbé Lebeau, missionnaire. Les chants seront exécutés par les Demoiselles.

Le TAMAR INDIEN GRILLON par sa composition entièrement végétale, est le remède idéal des dames et des enfants contre la CONSTIPATION, les Hémorroïdes, l'Embarras gastrique et intestinal, la Bile et la Congestion cérébrale. Bonbon chocolaté très agréable au goût, il n'irrite jamais l'intestin et, contrairement aux purgatifs drastiques et minéraux, son emploi journalier n'en diminue pas l'efficacité. Se prend sans rien changer à ses habitudes.
Envoi d'Echantillon gratuit sur demande adressée 13, Rue Pavée, Paris
Se trouve dans toutes les Pharmacies

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 5 juin 1912

Présidence de M. GODART, vice-président

Après les Elections à Tourcoing

Un procès en diffamation

MM. les docteurs Vanneufville et Delagrange, de Tourcoing, reprochent à M. Louis Delanney, 39 ans, gérant du « Courrier du Nord », de les avoir diffamés dans le numéro du 3 mai. Dans le journal distribué gratuitement et à profusion, M. Louis Delanney aurait accusé de fautes professionnelles les demandeurs, lesquels auraient exploité les blessés du travail. En conséquence, ils réclament au dit gérant une somme de 10.000 fr. de dommages-intérêts.

Après plaidoiries de Me Leroux pour les demandeurs, et de Me Rajat pour M. Delanney, le tribunal a condamné Delanney à 100 fr. d'amende et envers chacun des demandeurs à 500 fr. de dommages-intérêts et à trois insertions du jugement, dont le coût ne dépassera pas 100 fr. dans trois journaux à leur choix.

LA FRAUDE. — Pour fraude de 400 grammes de tabac haché, de 200 grammes de tabac en poudre et de 200 grammes d'allumettes, le 3 juin, au pont du chemin de fer, à Wattrelos, Ch. Eigenback, 56 ans, homme de peine à Roubaix, est condamné à 6 jours et 500 fr.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du 5 juin 1912

Présidence de M. GODART, vice-président

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. — *Commune de Mons-en-Pévèle.* — A l'angle des chemins de Faumont et de Moncheaux, une propriété d'une surface de 221 mq., comprenant une maison d'habitation avec cours et jardin, à vendre, par suite de liquidation judiciaire. Cet immeuble est loué 120 fr. par an et provient de la liquidation de la Congrégation des Sœurs de la Sainte-Union des Sacrés-Cœurs, de Sin-le-Noble. Mise à prix : 2.400 fr. ; adjudication à Me Dorgeville : 2.400 fr.

— *Ville de Tourcoing.* — Rue du Brun-Pain, 172, une maison à usage de commerce, avec grand'porte cochère et les fonds et terrains en dépendant, d'une contenance totale d'environ 227 mq 85 dmq, à vendre par suite de licitation entre majeurs et mineurs et après baisse de mise à prix. Mise à prix : 4.500 fr. ; adjudication : 5.400 fr., à Me Rombaut.

— *Ville de Roubaix.* — 1° Rue de la Fosse-aux-Chênes, 52, par suite de licitation entre majeurs, grande propriété de construction moderne, à usage de maison de commerce, avec sortie et retour sur la rue Saint-Antoine, d'une contenance totale d'environ 2.051 mq. environ. Mise à prix : 120.000 francs ; non adjugée. — 2° Rue de la Fosse-aux-Chênes, 54, par suite de licitation entre majeurs aussi, une propriété à usage de maison de commerce, avec sortie et retour sur la rue Saint-Antoine, d'une contenance totale de 840 mq. environ. Mise à prix : 40.000 fr. ; non adjugée.

— *Ville de Roubaix.* — Rue Saint-Louis, nos 69, 71 et 73, trois maisons à usage d'habitation, à vendre par suite de surenchère du sixième après licitation. Le tout repris au cadastre pour une contenance de 4 ares, 34 centiares, est loué pour une somme globale de 1.524 fr. par an. Mise à prix : 17.500 fr. ; adjudication à Me Godron, 17.600 francs.

— *Ville de Tourcoing.* — Rue des Carliers, 20, une maison à usage d'employé, à vendre par suite de saisie immobilière. Cette maison, reprise au cadastre pour une contenance de 65 centiares, est imposée pour un revenu de 213 fr. 98. Mise à prix : 1.200 fr. ; adjudication à Me Godron, 3.400 fr.

Pour vos DENTS adr.-v. chez Nauwelaers, 5, r. du Collège, Rx. 1014.1

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Concert public.* — Voici le programme du concert qui sera donné par la Fanfare Delattre, aujourd'hui, jeudi, 6 courant, de 8 heures et demie à 10 heures du soir, sur la Grand'Place :

PREMIÈRE PARTIE : 1. Allegro militaire, XXX. ; 2. Ouverture de la Dame de Pique, Suppé ; 3. Triplette, polka pour deux cornets et bugle, Maquet, solistes, MM. Dechêne, Wetter, Dujardin ; 4. Sigurd, fantaisie, Reyer.

DEUXIÈME PARTIE : 1. Patrie, fantaisie, Paladilhe ; 2. Vaterland, air varié pour basse, Hartmann, soliste, M. V. Nys ; 3. Retour à la Vie, grande valse, Chabas.

— *Le Comité des Fêtes du Fresnoy* organise une grande soirée de gala, samedi prochain, 8 juin, au skating du Fresnoy, directeur, M. Deconinck.

Au programme figurent une audition musicale par l'excellente Philharmonie du Fresnoy, les productions spéciales qui ont valu à l'Avenir du Fresnoy le prix d'excellence au concours de Charleville, les 26 et 27 mai dernier, et la finale du challenge Martin-Martine, entre les équipes premières du Hockey-Club Lillois et du Hockey-Club du Fresnoy. La soirée sera variée par plusieurs séances de patinage et de cinéma.

Le prix des places unique est de 0 fr. 50. La location est ouverte chez M. Dekaesmaker, 37, rue de Mouvaux, sans augmentation de prix.

— *Cours classiques de piano.* — Les concours de piano et d'accompagnement sont fixés au jeudi 20 juin, ainsi que les concours de solfège pour les cours supérieurs. Le jury sera présidé par M. I. Philipp, chevalier de la Légion d'honneur, professeur au Conservatoire de Paris, membre du Conseil supérieur.

SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE
Jeudi 6 juin, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. Dernières séances du nouveau programme : *Le Masque d'horreur etc. etc., Succès! Succès Immense succès!* 30874d

CONCERT DU PARC
Jeudi 6 juin : à 6 h., matinée *Entrée libre*. A 8 heures et demie. Grand Concert. 30872d

« FAMILY » CINÉMA 21 bis, Grande-Rue, Roubaix
Matinée à 3 heures. Soirée à 8 heures, avec toutes les actualités. 30873d

INSTITUT DE JUMET-HEIGNE (Belgique) Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Difformité des membres : Genu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.
Maladies des femmes : Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre au point de vue de l'hygiène et du confort, vastes locaux, outillage perfectionné, situation particulièrement saine, parc de deux hectares.
Le docteur Dogniaux, habite à proximité de son Institut où il reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 h. Téléph. 472. 3??-d

Nouvelles Militaires

MUTATIONS. — Les officiers de réserve ci-après désignés ont reçu les affectations suivantes : le lieutenant Mialin, du 27e régiment, au 60e rég.

ARMÉE TERRITORIALE. — Les officiers ci-après désignés ont reçu les affectations suivantes : le capitaine Bellanger, de l'atelier de Douai, parc de place de Toulon ; le lieutenant Bossut, de l'état-major de l'artillerie du 1er corps, parc du 3e corps, annexe de Vernon ; l'officier d'administration principal Mathieu, de l'atelier de Douai, parc de Lille ; l'officier d'administration de 1re classe Magalon, du parc de Cherbourg, atelier de Douai.

ARMÉE ACTIVE. — *Adjudants des sections d'infirmiers.* — L'adjudant Angèle, désigné pour l'hôpital militaire à cette section, hôpital militaire de Perpignan.

Le sergent rengagé Allain, de la 10e section d'infanterie, est nommé adjudant en remplacement de l'adjudant Gros, admis à faire valoir ses droits à la retraite et affecté à l'hôpital militaire de Cambrai.

INSTITUT DU Dr TURGARD, 251, r. du Fg de Roubaix, Lille. Traitement des Maladies des Femmes. S'ad., matin, de 8 à 10 h. à l'Institut ou 2 à 4 h., 39, r. Thiers. Télép. 1026

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

— Réunion mensuelle du Cercle Sténographique Roubaisien. — Conférence de M. Alfred Damez. — Lundi soir, à huit heures, a eu lieu la réunion mensuelle des membres du Cercle Sténographique Roubaisien, en leur local, 47, rue St-Georges. Elle était présidée par M. Jules Eucher, ayant à ses côtés, M. Alfred Damez et les membres de la Commission.

M. Eucher ouvre la séance, donne les résultats des examens de sténographie et de dactylographie qui ont eu lieu le 21 avril dernier, sous les auspices de l' « Association Sténographique Unitaire » de Paris, et que nous publions ci-dessous, par ordre de mérite. Il félicite particulièrement Mlle Maria Devallée, qui a passé brillamment l'examen commercial supérieur. Il donne ensuite lecture du programme de l'excursion projetée le dimanche 9 juin, aux carrières souterraines de Lezennes, excursion préparée par MM. Damez et Huot, puis il laisse la parole au conférencier.

M. Damez adresse ses félicitations aux lauréats des derniers examens, dont les résultats font grand honneur au « Cercle Sténographique Roubaisien » et sont de plus en plus réconfortants pour les propagateurs. Ces résultats, dit-il, nous les devons à M. Jules Eucher, apôtre de la sténographie ; je suis particulièrement heureux de voir que l'œuvre à laquelle il s'est dévoué, prospère de plus en plus et le récompense par ses résultats particulièrement intéressants.

M. Damez, dans une causerie pleine de charme et de poésies, nous fait alors le récit d'un voyage fait aux vacances de Pâques, en Tunisie et en Algérie, en compagnie de camarades du Nord-Touriste. Le sympathique conférencier fait passer successivement sous nos yeux, dans un récit imagé, les principales villes qu'il a visitées : Tunis, Constantine, Kourouan et d'autres, tout ceci accompagné d'études de mœurs et de détails très intéressants sur le climat et les splendeurs du pays. Il souhaite conduire un jour ses auditeurs dans ces admirables pays, qui sont le prolongement de la France, et ainsi leur faire connaître combien la France a porté là-bas de civilisation et de progrès : œuvre admirable à tous points de vue.

Le président se lève alors et remercie M. Damez de nous avoir donné la primeur des impressions qu'il a ressenties, et la séance est levée à dix heures.

Examen commercial supérieur (130 mots à la minute) : Maria Devallée.

Examen commercial (100 mots à la minute) : Marie-Louise Beghin, Valentine D'Haze, Léonie Tiberghien, Marguerite Dervaux, Alice Mullie, Joséphine Migneaux, Albertine Prus, Marguerite Basier, Adrienne Delattre, Marie-Thérèse Duhamel, Agnès Vandenbogaerde, Léa Vanuenryse, Jean Morelle, Georges Cornille, Suzanne Vanhoutte, Cécile Castelain.

Examen pratique élémentaire (75 mots à la minute) : Marie Hinpay, Jean Verhoest, Achille Liétar, Marie-Louise Potage, Marie-Louise Mahieu, Suzanne Plouvier, Flora Helynck, Paul Destombs, Laure Elicaste, Léa Flament, Gustave Bausière, Maurice Brisbout, Paul Flipeaux.

Examen théorique : Aline Lecornet, Maria Vanacker, Marcelle Dekeyser, Jeanne Taminiaux, Raymonde Bombeck, Germaine Beeusaert, Fernande Béghin, Yvonne Pollet, Marcel Leveugle, Jean Libbrecht, Alice Beussart, Louise Willecomme, Sidonie Dupont, Henriette Luysch, Marcelle Millet, Lucien Eggermont, Celina Loridan, Julie Dendievel, Adèle Delbecq.

Examen préparatoire : Yvonne Bosschem, Lucienne Plaisant, Nelly Spender, Blanche Vienne, Marie Leman, Raymonde Sorantyn, Georges Artzet, Céline Bricout, Maria Lambot, Robert Ricaux, Hélène Segard, Louise Evrard, Gaston Lesage, Marie Lieven, Sidonie Vanclemput, Valentine Couplet, Edmond Godart, Marguerite Marienne, Paul Parmentier, Marcelle Berniaux, Julien Dumortier, Léa Leclercq, Germaine Spileers, Jeanne Théry, Julienne Vandebeulque, Gabrielle Wattremez, Augustine Boer, Marthe Caillaux, Marguerite Tricot, Valentine Cosman, Léa Deldique, Madeleine Demeulenaere, Marie Grimonpont, Irène Jenot, Henri Parmentier, Agnès Vanesshe, Madeleine Delaplace, Eva Dervaux, Madeleine Leconte, Jeanne Van Brabant, Renée Vergniault, Hélène Barbe, Albertine Demarcq, Maria Masurelle, Isaure Stenhaut, Zulma Vigin, Alfred Brys, Valentine Cannie, Laure Catteau, Jeanne Dujardin, André Messelin, Marie Demeulemeester, Gaston Franck, Agnès Jouvenaux, Marguerite Leconte, Marguerite Leans, Claire Scritte, Lucienne Van Artselaer, Madeleine Voreux, Emilie Leclercq, Jean Carpentier, Marcel Costeux, Claire Jardez, Charles Schmittlein, Jeanne Margerin, Marie-Louise Truyen, Lucie Stevens, Pauline Cousin, Suzanne Vandenberghe, Fernande Fillières, André Mahieu, Marie-Thérèse Kruze, Marthe Rigaumont, Pierre Demoisère, Louis Equinet, Louise Locufier, Emile Vanwynghine, Henri Margée.

Examen dactylographique (400 mots en un quart d'heure) : Edouard Brivaux, Marguerite Dervaux, Jeanne Delplanque, Gustave Delescluses, François Debeer, Germaine Delsalle, Marguerite Mathieu, Henriette Michel, Fernand Campagne, Désiré Osson, Sidonie Dupont, Jules Gressier, Jean Verhoest.

— Association amicale des anciens élèves de la rue Delezenne. — Vendredi, à 8 heures, réunion des Commissions de tir et sportive et du Comité directeur, à l'école. Ordre du jour : Organisation d'un challenge de sports athlétiques pour les Amicales de Roubaix et d'un championnat de tir.

TOURCOING

— Amicale Sévigné. — Excursion à Boulogne-sur-Mer, par train spécial, le 23 juin, des Amicales Sévigné de Roubaix et de Tourcoing : L'excursion organisée par ces deux Amicales promet de remporter un brillant succès. Les membres sont priés de donner le plus vite possible leurs adhésions, afin de remplir, dans un bref délai, les formalités pour le train spécial, nécessaire pour rendre le parcours agréable et avantageux. Prix du voyage, dîner compris, 6 fr. 50. Le repas comprendra : Poisson trois plats de viande et légumes, desserts, bière comprise. Toutefois, le dîner reste facultatif. Train seul, 4 fr. 25. Remettre les adhésions : A Roubaix : chez Mlles Lenne, rue d'Inkermann, et Leveugle, rue d'Italie, 86 ; à Tourcoing : à l'Ecole, rue des Orphelins, 12, rue Soufflot, 130, rue de Roubaix, 50, rue Belle-Vue.

— Amicale Sévigné (rue des Orphelins, Tourcoing). — Le Comité informe ses membres que les réunions mensuelles pour 1911-1912, se clôturent dimanche 9 juin, par une loterie gratuite entre les sociétaires les plus assidues. La carte d'identité sera exigée. La réunion a lieu à l'Ecole, rue des Orphelins ; elle se terminera par des chants, monologues et sauterie. Adhésions pour l'excursion à Boulogne.

PULSOCONN du Dr Masaura. Dépôt et vente : Phie Corbeau, 20, r. Lannoy, Rx. Démonst. grat. le matin. Broch. 30891

Petite Correspondance

Nous rappelons que ce service est tout à fait gratuit et que nous ne répondons jamais directement ; par conséquent, nos correspondants occasionnels sont priés de ne pas joindre de timbres-poste à leur lettre, et nous déclinons toute responsabilité à ce sujet. N. D. L. R.

Un futur chauffeur. — Adressez-vous à l'Automobile-Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix. — *H.G.C.* — Adressez-vous à un pharmacien bandagiste. — *A.V.E.* — Non, elle ne s'accorde qu'aux vivants. — *H.B.* 52. — Il n'y en a qu'une, en effet, actuellement, mais, en certaines circonstances, il pourrait y en avoir plusieurs, exemple les billets de 5, 2 et 1 fr. émis en 1870 par des banques régionales. — *A.B.C.* 493. — Il serait peut-être téméraire de donner une affirmation absolue mais il y a de nombreux cas de réussite complète. — *Deux entêtés.* — Ils ne sont pas assimilés aux marchandises ordinaires transportées par chemins de fer, il n'y a donc pas de délais. Faites néanmoins une réclamation à la gare expéditrice. — *Lecteur assidu.* — 1. Deux de chaque côté ; 2. Quelques jours ; 3. Cela dépend de l'importance des apports. — *Un lecteur ennuyé* 101. — 1. et 2. Non, il doit le prévenir un mois à l'avance s'il n'y a pas de bail ; 3. Impossible de vous fixer exactement, cela dépend des actes faites ; 4. Non s'il est établi qu'il n'avait pas le droit de l'expulser. — *Ignorant.* — Le seul moyen est de l'assigner devant juge de paix, de prendre jugement et de faire opposition régulière. — *Karlaus Lille.* — Votre question est beaucoup trop vague pour que nous puissions y répondre. De quel genre d'affaires s'agit-il ? — *Dina.* — Non, pas de velours en été. — 226 *Roubaix.* — Oui, jusqu'à concurrence du dixième. — *P.C.* 50. — Non, il faut l'autorisation du tuteur. — *P.Q.* — Adressez-vous à M. Georges Thoyer, ancien directeur de la Banque de France, à Croix. — *C.Q.F.D.* — Nous l'ignorons, mais cela nous paraît fort douteux. — *M.A.H.* 172. — Oui. — *X.Y.Z.* — En les demandant au Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale. — *Trois Tourquennois embarrassés.* — On doit cependant vous fournir des indications précises ; insistez, vous avez le droit de les obtenir. — *L.R.* — Nous n'en connaissons pas et nous ne voulons pas prendre la responsabilité de donner cette indication. — *X.L.* — On vous renseignera au Bureau des Retraites de la Mairie. — *H.D.* 55. — De quelle allocation voulez-vous parler ? — *Un indécis.* — Vous vous exposez à être poursuivi pour exercice illégal de la médecine. — *E.D.* 11. — Deux à trois pour cent.

G.H. Wattrelos. — Non.

CABINET DENTAIRE du Dr HEUVELMANS
ex-assistant et stagiaire à l'Ecole Française de Stomatologie de Paris, 134, rue de la Station, Mouscron
Le dimanche de 8 à 11 h. ; lundi, mardi, vendredi de 8 à 11 h., et de 2 à 4 h. ; mercredi et jeudi de 8 à 9 h. 1/2, et sur rendez-vous. 29827

NORD

VIOLENT INCENDIE A VALENCIENNES. — Un incendie s'est déclaré dans une boutique d'épicerie, rue du Quesnoy, 45, appartenant à Mme Vve Gabet, qui mourut il y a un mois.

L'alarme fut promptement donnée. Avertis par la sonnerie du tocsin, les pompiers accoururent et attaquèrent vigoureusement le fléau. Déjà l'incendie avait pris d'inquiétantes proportions et menaçait de se propager aux maisons voisines. Cependant, à dix heures, tout danger était écarté. Les dégâts sont importants.

CHEZ LES INSCRITS MARITIMES DE DUNKERQUE. — Les Inscrits maritimes ont voté un ordre du jour protestant contre le refus des Compagnies de Dunkerque d'accorder une augmentation des salaires conformément au tarif élaboré au dernier Congrès fédéral des Syndicats maritimes de France. Le secrétaire du groupe de Dunkerque, le citoyen Decoutter, est parti pour Paris, afin d'assister à une réunion du Comité national dont l'ordre du jour porte : examen des mesures à prendre en vue d'un mouvement général.

PORTEZ VOS VIEILLES DENTELLES A EMERY ELLE VOUS EN FERA DES MERVEILLES
EMERY, 13, rue Royale, à Paris. 1103-4

PAS-DE-CALAIS

UN PRIX DE VERTU DE L'ACADEMIE FRANÇAISE A CALAIS. — L'académie française, dans sa dernière réunion, a décerné un prix de vertu (participation au prix Buisson), à M. le chanoine Marius Damlencour, supérieur de l'Œuvre des orphelins de Calais, Coulogne et Dohem.

CENT ONZE ENFANTS POUR 26 CONSEILLERS MUNICIPAUX, A SAINT-OMER. — Un bon exemple est donné par les conseillers municipaux de Saint-Omer à leurs compatriotes. Voici en effet le nombre de leurs enfants : M. Lefebvre du Prey, maire et député, 12 ; M. Magry, 12 ; M. Louis Delattre, 9 ; M. Léon Debast, 7 ; M. Bataille, 6 ; M. Paul Lecointe, 6 ; M. Peravn-Bigo, 6 ; M. Deswdes-Cuvelier, 6 ; M. Hennomer, 5 ; M. Numa Colin, 5 ; M. Balembois, 4 ; M. Louis Decludt, 4 ; le docteur Poulain, 3 ; M. Désiré Berteloot, 3 ; M. Paul Taelet, 3 ; M. Baudry, 3 ; M. Haeuw, 3 ; le docteur Ledoux, 3 ; M. André Taillies, 2 ; M. Schrives, 2 ; M. Lucien Berteloot-Colin, 2 ; M. Léon Gilbert, 2 ; M. Joseph Dumez, 1 ; M. Joseph Tillie, 1 ; M. Lyon-Devulder, 1.

Soit en tout : cent onze enfants.

CHUTE MORTELLE A MONTREUIL. — M. Varlet, peintre à Ecuires, travaillant chez Mme Vve Dubourg, à Montreuil, était monté sur une échelle double pour accrocher un fil de fer, à une hauteur d'environ deux mètres, lorsqu'il tomba de si malheureuse façon qu'il se fit une grave blessure à la nuque.

Transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu de Montreuil, M. Varlet y succomba après une nuit de vives souffrances. Il était âgé d'une soixantaine d'années.

RUSSIE ALLEMAGNE Recouvrements, Successions à forfait RENSEIGNEMENTS ET TRADUCTIONS N. EHRLICH, 20, rue Louis-le-Grand, Paris 1066

DIRECTEURS DE LA BANQUE DE FRANCE. — Sont nommés directeurs de la Banque de France : à Douai, M. Lajouse, directeur à Evreux ; à Béthune (création), M. Denonval, chef du bureau auxiliaire de Béthune ; à Calais (création), M. Frappier, chef du bureau auxiliaire de Calais.

Sans appétit ! !

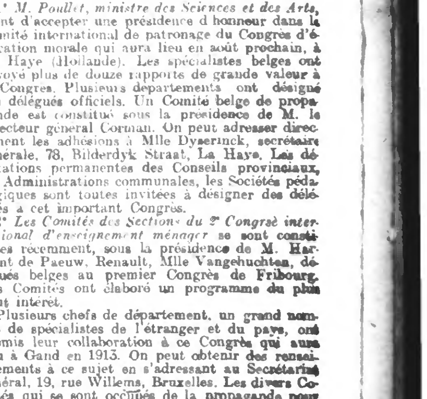

.... dégoûté de tout, même des meilleures choses, sans idées, sans courage, on s'affaiblit de jour en jour et toute activité est devenue impossible ! Prenez donc du
WINCARNIS
VIN FORTIFIANT et RECONSTITUANT
et de suite vous reviendront avec la santé, le plaisir de vivre et le goût des bonnes choses.
Essayez un seul flacon, le résultat est immédiat.
Fl. échant gratis et franco ctre 0,40 timbres à SCOTT et Cie, 38, r. du Mont-Thabor, Paris. Tes Phar. Bout. 5 fr. ; 1/2 bout. 3 fr. ; Fl. 1f25.

BELGIQUE

LA SANTÉ DE M. SCHOLLAERT

Bruxelles, 5 juin. — Un journal a annoncé que M. Schollaert, ancien chef du cabinet, serait assez gravement malade. Cette nouvelle est démentie. M. Schollaert, écrit-on de Louvain, a été aperçu dans les rues de la ville. Il ne paraissait nullement souffrant.

L'attentat contre M. Colfs

Bruxelles, 5 juin. — La nuit dernière a été assez bonne. Le blessé ressent toujours de vives douleurs à la colonne vertébrale. Il s'est levé ce matin, mais a été bientôt obligé de s'étendre sur sa chaise longue. Les blessures graves au crâne suivent leur cours normal de guérison.

CONGRÈS

1° *M. Poullet, ministre des Sciences et des Arts*, vient d'accepter une présidence d'honneur dans le Comité international de patronage du Congrès d'éducation morale qui aura lieu en août prochain, à La Haye (Hollande). Les spécialistes belges ont envoyé plus de douze rapports de grande valeur à ce Congrès. Plusieurs départements ont désigné des délégués officiels. Un Comité belge de propagande est constitué sous la présidence de M. le directeur général Corman. On peut adresser directement les adhésions à Mlle Dyserinck, secrétaire générale, 78, Bilderdyk Straat, La Haye. Les députations permanentes des Conseils provinciaux, les Administrations communales, les Sociétés pédagogiques sont toutes invitées à désigner des délégués à cet important Congrès.

2° *Les Comités des Sections du 2e Congrès international d'enseignement ménager* se sont constitués récemment, sous la présidence de M. Harmant de Paeuw, Renault, Mlle Vangehuchten, délégués belges au premier Congrès de Fribourg. Ces Comités ont élaboré un programme du plus haut intérêt.

Plusieurs chefs de département, un grand nombre de spécialistes de l'étranger et du pays, ont promis leur collaboration à ce Congrès qui aura lieu à Gand en 1913. On peut obtenir des renseignements à ce sujet en s'adressant au Secrétariat général, 19, rue Willems, Bruxelles. Les divers Comités qui se sont occupés de la propagande pour le Congrès d'éducation familiale de 1910 seront rappelés à l'activité à l'étranger et dans chaque province de notre pays pour réunir des adhésions pour ce Congrès.

3° *Le 3e Congrès international des Cercles de fermières* aura lieu également à Gand. Ce Congrès s'est assuré du concours des diverses associations de fermières du Canada, des Etats-Unis, de Pologne, de l'Autriche, de la Hongrie, de la France et de l'Irlande. On y traitera de toutes les questions relatives à la profession de la fermière. Les associations de cultivateurs, comme les Cercles de fermières de notre pays, se font un devoir de souscrire à ce Congrès. On peut en obtenir le prospectus en s'adressant au Secrétariat, 38, rue du Pépin, Bruxelles.

L'ex-roi Manuel de Portugal à Bruxelles

Bruxelles, 5 juin. — L'ex-roi Manuël de Portugal est arrivé mardi, inopinément de Suisse, et est descendu au Palais de la rue de la Régence, chez la comtesse de Flandre, sa parente.

Il a fait une visite au Roi et à la Reine, puis s'est rendu à l'Exposition de la Miniature.

L'ex-roi Manuël a quitté Bruxelles ce matin à destination de l'Angleterre.

FAITS DIVERS. — *Tentative de meurtre à Bruxelles.* — Un ouvrier mécanicien, Charles Van-

---

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du jeudi, 6 juin 1912

No 18

A quoi tient la Destinée

PAR LUCIE GAUTHEY

De fait, la cuisine n'était pas très brillante, mais comme cela nous était indifférent de manger un maigre lapin de garenne flottant dans une sauce trop longue, et de méchantes tomates à l'huile, suivies d'un poulet rôti encore plus décharné que le lapin, et dont la sauce, pour changer, était cette fois trop courte.

Nous ne pensions guère à la cuisine les uns et les autres, dans le pittoresque cadre de la cour de l'hôtel, où des tables plantées au hasard du sol raboteux, recevaient les convives — officiers d'un même escadron ou d'une même compagnie ensemble — et nous, seuls « pékins » de cette assemblée !

Sur tout cela, une demi-obscurité du plus amusant effet, car la cour très grande et un hangar profond qui sert aussi de salle à manger, ne sont éclairés que par deux ou trois lampes.

Notre hôte improvisé se lamente, désolé de nous recevoir aussi mal, mais nous nous moquons de lui, car nous trouvons cela bien plus amusant que le dîner de la maison, et sommes enchantés de voir cet autre aspect des manœuvres : le repos au cantonnement.

Après le dîner, nous prenons une tasse de café sous les platanes. Les habitants sont toujours là, se promenant dans la rue.

C'est extraordinaire comme ces gens du Midi vivent dehors. Il faut d'ailleurs convenir que leurs maisons tristes et sombres, aux fenêtres étroites, sont inhabitables. Ils ont des maisons pour dormir, mais le reste se fait dans la rue... tout le reste !

Le village est illuminé. Ils ne sont pas antimilitaristes dans ce pays, Dieu merci !

Comme j'en fais la remarque, Lazare se met à rire.

— Je crois bien ! Pensez quelle aubaine pour tous ces gens-là cette abondance de troupe chez eux. Voici les cafetiers ; ils ont fait en un jour plus de recette que dans toute une année, et vous voudriez qu'ils ne soient pas contents ? Et c'est la même chose pour tous les marchands du pays, boulangers, bouchers, épiciers... Tous sont ravis de n'avoir plus rien ce soir dans leurs boutiques...

Mais neuf heures sonnent à la Tour de l'Horloge, la foule diminue très vite et se disperse, les soldats ont disparus.

— Demain, nous avons encore manœuvre, fait M. Villermois. Il faut partir à trois heures du matin, aussi les hommes sont forcés de se coucher tôt, sans cela, ils ne résisteraient pas à la fatigue, lorsqu'il faut recommencer plusieurs jours de suite.

Pauvre M. Villermois ! C'est dur tout de même d'être ainsi debout tous les matins à l'aube ! Nous avons trouvé charmant de le faire une fois, mais si cela se renouvelait tous les jours... Brrrou !...

Aussi, nous nous levons avec ensemble, malgré ses protestations énergiques, afin qu'il puisse aller se reposer, et nous prenons le chemin de Sauzenac.

Il fait un clair de lune superbe, et nous filons sur les larges routes qu'assombrissent les platanes, dont les voûtes au-dessus de nous s'entre-croisent et s'enchevêtrent, comme de mystérieuses bêtes qui s'enlaceraient dans la nuit bleue.

M. Villermois et M. de Baulys sont arrivés tous deux à Sauzenac avant le dîner, alors qu'on ne les attendait pas. Et ce fut amusant, car ayant déjeuné ensemble ce matin, ils ne s'étaient pas avertis de leurs projets, et furent non moins stupéfaits que mécontents — surtout M. de Baulys, c'était visible — de se retrouver ici.

Au reste, après l'échange de quelques aménités au sujet de leur double dissimulation, ils prirent le parti de leur double présence à Sauzenac, et firent la paix, pendant que nous riions encore de leur étonnement en se retrouvant ensemble.

M. de Baulys serait-il déjà jaloux ?... Peut-être... Mais l'autre ?...

Quoiqu'il en soit, c'est une bonne idée qu'ils ont eue de venir, la journée de demain sera plus gaie grâce à eux. Les dimanches à la campagne sont si longs et si ennuyeux. L'on ne sait que devenir une fois la messe entendue ; les heures traînent sans fin !

Il est vrai que demain nous aurons de l'occupation pour préparer le cotillon que je dois conduire avec l'inévitable M. de Baulys.

Ça y est ! M. Villermois sait que *son* mauve et Mlle Madeleine Le Braye sont une seule et même personne ! C'est désolant, mais il le sait ! !

Du reste, depuis que nous l'avons trouvé l'autre jour à la gare de Tarascon, je sentais que cela allait arriver... je le savais... je le redouter... Mais comment l'empêcher ?... C'est même étonnant que cette reconnaissance n'ait pas eu lieu plus tôt !

Nous étions dans la grande bibliothèque claire Yvonne et moi, cet après-midi, occupées à écrire sur de petits cartons, des proverbes pour cette figure de cotillon, où chaque danseur fait quelques tours de valse avec la danseuse ayant sur une autre carte, la fin du proverbe dont lui-même a reçu le commencement.

Nous en avions déjà inscrit une vingtaine, et nous étions à court d'inspiration... Je mordillais le bout de mon porte-plume ; Yvonne regardait le plafond avec un vague espoir d'y découvrir de nouvelles sentences... Mais ni l'une ni l'autre ne trouvions plus rien.

— Il faut consulter ces messieurs, dis-je.

— Excellente idée, s'exclama Yvonne, je n'y songeais pas !

Nous nous précipitons à la fenêtre, car nous entendons rire et causer en bas, dans le jardin.

— Qui vient nous aider à trouver des proverbes ? demande Yvonne. Il en manque au moins dix, et nous n'en savons plus.

Naturellement toute la bande se lève et vient nous rejoindre à la bibliothèque. En entrant, chacun nous propose une sentence.

Plusieurs sont adoptées à l'unanimité des voix, et je les inscris sur nos cartons.

« A chaque fou — plaît sa marotte. »

« Femme sage — à son ménage. »

Puis nous réfléchissons tous sans rien découvrir, car nous avons déjà à peu près épuisé la série.

— En voici un, s'écrie enfin Lazare. Puisque c'est une réunion militaire, je propose : « Quand on prend du galon... etc ! »

Nous applaudissons, et j'écris rapidement le nouveau proverbe. M. Villermois s'approche de la table, s'empare de deux ou trois de mes cartons, et les examine sans que je m'inquiète de lui.

Tout à coup, j'entends sa voix un peu railleuse :

— Vous avez une jolie écriture, mademoiselle !

Je lève les yeux, et je vois son sourire amusé, ses yeux brillants ; et je rougis, certaine dans un éclair que « ça y est » et que je suis reconnue !

Il me regarde rougir d'un air ravi, et continue, le sourire accentué :

— Vous avez une façon particulière de tracer les M et les V majuscules. Ainsi, si vous écriviez mon nom, monsieur Jean Villermois, sur une enveloppe, ou une carte postale, et que vous me l'adressiez à Marseille, je remarquerais ces deux lettres, et je reconnaîtrais ensuite votre écriture, n'importe où...

Je vois Yvonne qui se pince les lèvres pour ne pas céder à sa gaîté. Ah ! je n'ai pas envie de rire, moi !

Mes yeux demandent grâce, mais il est trop visible que monsieur le hussard s'amuse infiniment et qu'il ne se taira pas ! Il va se venger de son inutile et longue attente de naguère, au pied de la statue de lord Brougham ! Il va raconter notre aventure, répéter les sottises que je lui ai dites... j'ai le frisson !...

Heureusement, M. de Baulys intervient :

— Mademoiselle Madeleine, je vous préviens que Villermois est un graphologue perspicace, et qu'il est dangereux de lui confier une seule ligne de son écriture !

Bon, cette fois, Yvonne éclate de rire. Moi aussi, mais c'est nerveux. Dieu sait avec quel plaisir je crierais à M. de Baulys qu'il est stupide !

M. Villermois regarde Yvonne, et sourit avec l'air de dire : « Ah ! Mme de Sauzenac est au courant... »

Je fais tête à l'orage.

— Eh bien, monsieur, que me direz-vous puisque vous possédez une telle science ?

— Mademoiselle, je vous dirai que vous avez un caractère extraordinairement indépendant. Ainsi, il suffit que l'on vous conseille une chose pour que vous fassiez le contraire. Vous avez une nature très affective ; beaucoup d'ordre dans la cervelle, très peu dans vos tiroirs, — le goût des arts développé. — Pas mal de petits défauts et deux ou trois grandes qualités. Je dirai encore que vous êtes fort spirituelle et que vous aimez la couleur mauve — puisque vous écrivez avec de l'encre violette. — Il tient à mettre les points sur les i ! C'est vrai que j'emploie de l'encre violette ! — Je vois aussi que vous êtes un peu méchante, car vous adorez faire poser votre prochain et vous moquer de lui ensuite, quand le pauvre prochain est tombé dans le panneau que vous lui avez tendu. Cela n'est-il pas vrai ?

(A suivre).